

COMMUNIQUÉ

DE PRESSE



Orléans, le 16 juillet 2021

Temps forts de la commission permanente du 16 juillet 2021

La première commission permanente du mandat 2021-2028 du Département du Loiret s'est tenue vendredi 16 juillet 2021, sous la présidence de Marc Gaudet. Composée d'une nouvelle instance de 29 élus loirétains, 28 rapports ont été étudiés. Soutien à la Marine de Loire, insertion sociale, aide aux communes à faible population et développement de la pratique sportive étaient au cœur des débats.

Le Loiret poursuit son engagement envers la Marine de Loire

Dans le cadre de sa politique de soutien à la Marine de Loire et des Canaux du Loiret, la collectivité accorde une subvention totale de près de 5 000 € à des associations des Mariniers du Loiret. Ainsi, 2 000 € sont attribués aux Mariniers de Vitry-aux-Loges pour la formation au permis fluvial et au secours de 9 marinières adhérents. La Maison des Loisirs et de la Culture bénéficie quant à elle de 800 € pour la formation de 3 marinières adhérents.

Accompagner les associations agissant pour l'insertion sociale et professionnelle

Plus de 60 000 € sont accordés par la collectivité pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle. À ce titre, l'association *TriAction*, dont l'activité principale est la gestion d'un centre de tri des déchets, se voit attribuer une aide financière de 18 000 € pour l'accompagnement de bénéficiaires du RSA sur 8 postes, comprenant la réalisation de 11 232 heures travaillées. La Chambre de Commerce et de l'Industrie bénéficie quant à elle de plus de 45 000 € pour l'accompagnement de 20 bénéficiaires du RSA au développement de leur activités, sur une durée de 24 mois, entre septembre 2021 et août 2023.

Près de 300 000 € en faveur des communes à faible population

Dans le cadre de sa politique de Mobilisation en faveur des territoires, suite à un appel à projets, le Loiret accorde une subvention totale de près de 300 000 € à plusieurs communes de son territoire. À ce titre, par exemple, la commune de Rouvres-Saint-Jean se voit octroyer un soutien financier de 1 700 € pour l'acquisition d'un abribus. La commune de Saint-Florent-le-Jeune obtient un financement de plus de 6 000 € pour la réparation de la toiture de l'église.

Plus de 50 000 € pour développer le sport sur le territoire

Le Département attribue plus de 50 000 € à des associations sportives du territoire afin d'accompagner la pratique sportive pour tous les Loirétains et poursuivre le maillage territorial de l'offre. À ce titre, par exemple, la Ligue du Centre de Basket-Ball s'est vu attribuer une aide financière de près de 5 000 € pour le fonctionnement du Pôle Espoirs Masculin au titre de l'année 2021. 3 000 € sont accordés à l'École de Parachutisme du Centre d'Orléans pour l'organisation d'un championnat de France de Parachutisme handisport et d'un Open de pilotage sous voile en septembre 2021 à l'aéroport de Saint-Denis-de-l'Hôtel.

CONTACT PRESSE

Cassandra Germain

02 38 25 43 93

06 37 99 23 20

cassandra.germain@loiret.fr